

Les chantiers pour relancer l'économie

• 4 milliards de DH d'économies dans les dépenses

• L'encadrement des ATD, une des mesures d'urgence du gouvernement

• Réserves en devises: 4 mois et 9 jours d'importation

«IL n'y a pas un seul pays qui a amélioré son déficit budgétaire de 2 points en une seule année». L'affirmation est de Mohamed Boussaid qui a fait un topo sur la situation de l'économie hier devant les députés. Pour le ministre de l'Économie et des Finances, «depuis 2007, c'est la première fois que la courbe haussière du déficit budgétaire est enrayée pour entamer une baisse et se stabiliser à 5,4%». Or, en octobre dernier, le déficit à 7% était encore sur les tablettes. Cela

correspond à l'avènement de Benkirane II et l'entrée du RNI au sein du gouvernement. D'ailleurs, le ministre a saisi cette opportunité pour faire part des mesures d'urgence que le gouvernement compte prendre pour améliorer l'environnement des affaires et rétablir la confiance des opérateurs économiques. Les plus en vue concernent l'encadrement de l'avis à tiers détenteur, relatif au recouvrement des créances publiques mais aussi le suivi détaillé des projets d'investissement pour en lever les obstacles. Ce travail sera réalisé par la Commission des investissements. De même, le gouvernement envisage de simplifier les procédures d'investissement. Autre mesure, la réduction du délai de règlement des arriérés des marchés publics. D'ailleurs, le ministère des Finances compte régler près de 2 milliards de DH d'arriérés d'ici fin février, au plus tard la mi-mars, a promis Mohamed Boussaid (voir notre article en page 9). Ces montants concernent les entreprises qui ont travaillé avec l'Éducation nationale dans le cadre du programme d'urgence. «Nous

ne pouvons laisser des entreprises mourir. Cette action sera étendue à d'autres secteurs», a martelé le ministre. Dernière mesure, la mise en œuvre des dispositions relatives au remboursement des arriérés de la TVA en relation avec la règle du butoir.

Par ailleurs, le ministre des Finances a évoqué d'autres mesures d'urgence comme celle relative à la rationalisation des dépenses, particulièrement au niveau des transferts au profit des établissements publics et de l'achat des voitures. Ainsi, le ministère a économisé 4 milliards

de DH. De même, l'activation des articles 8 et 10 de la loi de Finances de 2013 relatifs à l'annulation des amendes et des majorations de retard, a permis de recouvrer 3,4 milliards de DH. Les dispositions prises au niveau des collectivités locales ont permis de récupérer 2,3 milliards de DH. Enfin, l'accélération de la mobilisation des financements extérieurs, particulièrement les dons accordés par les pays du Conseil de coopération du Golfe. Ainsi, le Maroc a reçu une partie de ces dons qui

importations de 2% du fait de la baisse de la facture pétrolière de 4% et des céréales de 33%. Mais les importations des biens d'équipement ont progressé de 8%. Quant aux exportations, elles ont reculé de 0,8%, sous l'effet de la baisse des exportations des phosphates et ses dérivés (23%), liée à la chute des prix sur le marché international. Les autres exportations ont enregistré une hausse de 7,2%, particulièrement dans les métiers mondiaux du Maroc comme l'industrie automobile (23%), l'aéronau-



«Depuis 2007, c'est la première fois que la courbe haussière du déficit budgétaire est enrayée pour entamer une baisse et se stabiliser à 5,4%», a souligné Mohamed Boussaid devant les députés (Ph. Bziouat)

La concertation pour la réforme des retraites

MOHAMED Boussaid est revenu sur la réforme des retraites pour un recadrage sur l'approche. Pour lui, le chantier sera conduit selon la logique de la concertation et du dialogue avec les opérateurs économiques et les partenaires sociaux. Ainsi, le ministre a voulu rassurer après les craintes de voir le gouvernement passer en force. Il s'est engagé à prendre toutes les décisions nécessaires et urgentes pour assurer l'équilibre financier des régimes de retraite, en se basant sur les scénarios proposés dans le cadre de la Commission nationale. □

s'élève à 5,2 milliards de DH.

Mohamed Boussaid a également abordé le niveau du déficit du compte courant de la balance des paiements qui s'est amélioré au cours de 2013 pour se limiter à 8% du PIB au lieu de 9,7% au cours de 2012. L'année écoulée s'est également caractérisée par la hausse des réserves en devises pour s'établir à 150,3 milliards de DH, soit la couverture de 4 mois et 9 jours d'importation des biens et services. En outre, le déficit commercial a reculé de 6,3 milliards de DH, suite à la réduction des

tique (+20%), l'électronique (+12%) et l'agro-alimentaire (+7%). Mais le tableau est assombri par le recul des recettes fiscales de 2,8 milliards de DH sous l'effet du résultat fiscal de certains grands contributeurs comme notamment l'OCP, Maroc Telecom et le secteur bancaire. □

Mohamed CHAOUI



Les premiers paiements arrivent



• Près de 2 milliards de DH seront débloqués dès ce mois de février

• Ils résultent du ministère de l'Education nationale

• Un premier pas dans la régularisation de l'ardoise

C'EST officiel. Le gouvernement va entamer le règlement de ses arriérés dus au titre de la commande publique. Les premières entreprises à être servies relèvent du secteur du BTP. « Environ deux milliards de DH seront débloqués d'ici la fin de ce mois de février », jubile Bouchaïb Benhamida, président de la Fédération du bâtiment et travaux publics. Ceci, uniquement pour les marchés contractés dans le cadre du plan d'urgence de l'Education nationale. Le montant sera réglé sur le budget des Académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF).

Les 4.000 entreprises que fédère la profession s'activent essentiellement dans le domaine des marchés publics. Elles constituent la partie visible de l'iceberg, le problème d'arriérés de paiements de l'Etat touche de nombreux opérateurs dans d'autres secteurs d'activité.

La régularisation du montant est une bouffée d'oxygène à ces entreprises qui n'arrivent plus à se financer auprès des banques. Pis encore, certaines d'entre elles, en cessation de paiement, ont été même acculées à produire des chèques sans provision. Ce qui n'est pas sans conséquence sur leur crédibilité auprès de leurs fournisseurs.

Plan d'urgence: Echec consommé

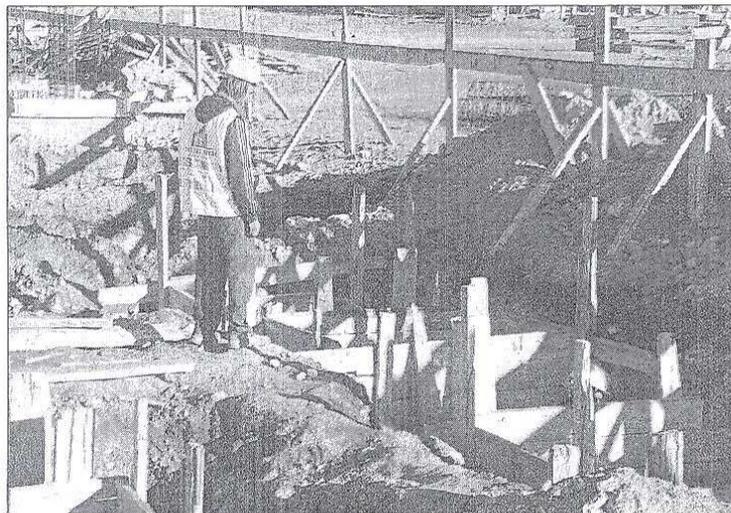
PAS de résultat tangible. Tous les indicateurs du plan d'urgence de l'enseignement traduisent un échec cuisant. A fin 2012, les académies n'ont réalisé que 74 écoles primaires sur les 225 prévues. Dans le secondaire, à peine 109 collèges ont été construits sur les 529 programmés et 84 lycées sur 278.

Au final, les classes sont restées surchargées avec une moyenne de 40 élèves. Et seuls 17% des internats prévus ont été réalisés. Le gap est donc énorme entre les objectifs arrêtés en 2008 et les résultats constatés en 2012. Pourtant, un budget de près de 35 milliards de DH lui a été affecté. □

Ces entreprises ont totalement réalisé les commandes pour le compte des Aref il y a plus de deux ans sans pour autant être réglées. En cause, l'arrêt « brutal » du plan d'urgence de l'Education nationale. A titre d'exemple, rien que les académies d'Agadir et de Meknès sont redevables de près de 500 millions de dirhams. Ce premier pas dans l'assainissement des ar-

riérés de l'Etat, s'explique par la synergie trouvée entre les ministères des Finances

de neige que cela a engendré. « Après le dossier des Aref, l'urgence sera accordée



L'Etat affiche la volonté de régler ses arriérés. Le processus démarrera avec le règlement des entreprises du BTP en particulier celles qui avaient contracté des marchés dans le cadre du plan d'urgence de l'Education nationale. Il devrait s'étaler sur février et mars (Ph. Archives de L'Economiste)

et l'Education nationale. Une initiative cautionnée par le chef du gouvernement. Il faut dire aussi que le département de Mohamed Boussaid fait du règlement du dossier des arriérés et des délais de paiement de l'Administration et des établissements publics une priorité.

Ce qui est sûr, le premier dossier dans ce cadre sera celui des Aref. Les réunions organisées par les Finances avec l'Education nationale ont permis de faire la distinction entre les projets finalisés et non encore livrés et les crédits de fonctionnements. Au total, les arriérés s'élèvent à 900 millions de dirhams pour les projets finalisés et autant pour le fonctionnement. « En un mois, la solution a ainsi été trouvée », se félicite Benhamida, ajoutant: « quand on veut, on peut ».

à celui de l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE) », selon des responsables au département des Finances. Les pressions sur la trésorerie de cet Office pèseraient entre 3 et 4 milliards de dirhams.

En 2013, les opérateurs du secteur électrique et électronique ont dû multiplier les démarches pour se faire payer. Des avances leur ont été accordées sans pour autant renflouer de manière significative leur trésorerie. Cet organisme qui est sur de lourds investissements attend toujours son contrat-programme. Une convention qui doit trancher les problèmes de subvention et de tarification de l'électricité. D'autant plus que cette énergie est vendue à perte pour les ménages en particulier. En attendant, le gouvernement a consenti des avances pour la recapitalisation de l'organisme. Des apports jugés insuffisants. □

K. M. & A. G.